



**NATIONS  
UNIES**



**Convention sur la lutte  
contre la Désertification**

Distr.  
GÉNÉRALE

ICCD/COP(6)/2/Add.3  
10 juillet 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Sixième session

La Havane, 25 août-5 septembre 2003

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

**PROGRAMME ET BUDGET**

**Rapport sur l'état des fonds d'affectation spéciale de la Convention  
pour l'exercice biennal 2002-2003 au 31 mai 2003**

Note du secrétariat\*

Additif

**RÉSUMÉ**

Le rapport ci-après présente l'état de tous les fonds d'affectation spéciale de la Convention. Les dépenses effectives qui sont indiquées sont celles de l'exercice biennal au 31 mai 2003 (au 31 mars 2003 pour le Mécanisme mondial) et des chiffres estimatifs sont fournis pour les sept autres mois qu'il reste à courir pour clore l'exercice. Il convient de noter que, si le taux de change actuel du dollar par rapport à l'euro se maintient jusqu'à la fin de l'année 2003, les dépenses escomptées dépasseront ce qui a été approuvé. Quoiqu'il en soit, les chiffres estimatifs donnés ici se situent dans les limites du budget voté.

On trouvera dans ce rapport les résultats de chaque programme et l'indication des ressources utilisées pour y parvenir.

---

\* Le secrétariat a tenu à fournir à la Conférence des Parties l'information la plus récente possible; c'est ce qui explique que le présent document soit soumis avec du retard.

Le secrétariat porte ce qui suit à l'attention des États parties:

a) À l'exception de celles qui se rapportent directement aux traitements des administrateurs, les dépenses sont inscrites au budget en dollars des États-Unis, mais les dépenses effectives sont réglées en euros;

b) Sur les 15 325 200 dollars É.-U. du budget total approuvé, 6 691 000 dollars (soit 44 %) doivent financer les dépenses de personnel; 40 % de cette somme (2 676 400 dollars) servent à payer les dépenses communes de personnel telles qu'indemnités de poste, couverture médicale et indemnités pour frais d'étude. Les dépenses communes de personnel sont réglées en euros;

c) En raison de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, ce qu'il en coûtera effectivement pour maintenir en l'état la structure du secrétariat dépassera vraisemblablement le budget approuvé. Le secrétariat a toutefois tenu compte, comme on le voit dans le tableau 1, des économies réalisées grâce aux recettes provenant d'intérêts, qui se chiffrent à 396 460 dollars. À cela s'ajoutent les contributions non acquittées de l'exercice 1999-2001, dont le montant s'élève à 557 927 dollars. Si cet arriéré de contributions était encaissé pendant l'exercice biennal en cours, les économies faites précédemment se trouveraient augmentées d'autant;

d) La Conférence des Parties voudra peut-être autoriser le secrétariat à utiliser les économies escomptées de la sorte pour compenser le surcroît de dépenses qui pourrait résulter de la dépréciation du dollar.

## TABLE DES MATIÈRES

|  | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|--|--------------------|-------------|
| I. CONTEXTE .....  | 1 – 5              | 5           |
| A. Mandat .....  | 2                  | 5           |
| B. Champ du rapport .....  | 3 – 5              | 5           |
| II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET.....   | 6 – 58             | 6           |
| A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base et les<br>activités supplémentaires .....   | 6 – 57             | 6           |
| B. Contribution supplémentaire en 2002 du gouvernement<br>du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des<br>activités liées à la Convention..... | 58                 | 28          |
| C. Fonds spécial pour la participation .....   |                    | 29          |
| III. RESSOURCES HUMAINES.....  | 59 – 63            | 29          |
| A. Budget de base .....  | 59 – 62            | 29          |
| B. Coûts de l'appui au programme.....  | 63                 | 32          |
| IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE.....   | 64                 | 32          |
| V. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES.....   | 65 – 69            | 32          |
| VI. CONCLUSIONS .....  | 70 – 72            | 33          |

### Tableaux

|   |    |
|---|----|
| 1. Récapitulatif des recettes de l'exercice biennal 2002-2003 au 31 mai 2003 .....  | 6  |
| 2. Récapitulatif des dépenses par programme en 2002-2003.....   | 7  |
| 3. Récapitulatif des dépenses par objet de dépense en 2002-2003.....  | 8  |
| 4. Dépenses au titre de la Direction exécutive et de l'administration en 2002-2003 ..   | 9  |
| 5. Dépenses en 2003-2003 au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence<br>des Parties et à ses organes subsidiaires, et questions globales..... | 10 |
| 6. Dépenses en 2002-2003 au titre de l'appui fonctionnel au Comité de la science<br>et de la technologie aux activités connexes.....              | 11 |
| 7. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination<br>en 2002-2003.....  | 13 |

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)Tableaux (*suite*)

|  | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| 8. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination en 2002-2003 – Coordination des politiques .....   | 16          |
| 9. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l’Afrique en 2002-2003 .....   | 16          |
| 10. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l’Asie en 2002-2003 .....   | 18          |
| 11. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l’Amérique latine et des Caraïbes en 2002-2003 .....  | 19          |
| 12. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans les pays de la Méditerranée septentrionale, d’Europe centrale et orientale et autres pays parties touchés en 2003-2003 ..... | 21          |
| 13. Dépenses engagées en 2003-2003 au titre des relations extérieures et de l’information .....  | 22          |
| 14. Dépenses en 2002-2003 au titre de l’administration et des finances .....   | 24          |
| 15. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2002 .....  | 25          |
| 16. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2003 .....  | 27          |
| 17. Contribution supplémentaire du Fonds de Bonn en 2002 .....   | 28          |
| 18. Situation du Fonds spécial pour la participation au 31 mai 2003 .....  | 29          |
| 19. État des effectifs par sexe et par type de fonds au 30 juin 2003 .....   | 30          |
| 20. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus au 30 juin 2003 .....   | 31          |
| 21. Comparaison des postes permanents et des postes pourvus au 30 juin 2003 – Appui au programme .....   | 31          |

## I. CONTEXTE

1. Par sa décision 4/COP.5, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui rendre compte à sa sixième session de l'état des fonds d'affectation spéciale constitués en application des règles de gestion financière de la Conférence des Parties et invité les Parties à présenter, au plus tard le 31 juillet 2002, des propositions et des suggestions en vue d'aider le secrétariat à établir le rapport correspondant. Rien n'ayant été reçu à cette date, ce rapport est présenté de la même façon que les rapports aux quatrième et cinquième sessions de la Conférence.

### A. Mandat

2. En vertu de l'alinéa *d* de l'article 10 du Règlement intérieur de la Conférence des Parties (ICCD/COP(1)/11/Add.1), l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de la Conférence des Parties comprend, selon le cas, le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et aux arrangements financiers.

### B. Champ du rapport

3. Le présent rapport rend compte des recettes et dépenses effectives de l'exercice biennal au 31 mai 2003 ainsi que du montant estimatif des dépenses au 31 décembre 2003. Il renseigne sur l'état des fonds, mais aussi sur l'exécution des programmes et les résultats obtenus.

4. Ce document est structuré comme suit:

a) La section II contient des informations sur la situation budgétaire en 2002-2003 des quatre fonds d'affectation spéciale gérés par le secrétariat, à savoir: le Fonds général d'affectation spéciale pour le budget de base (Fonds général), le Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires de la Convention (Fonds supplémentaire), le Fonds d'affectation spéciale pour la contribution supplémentaire du gouvernement du pays hôte aux activités de la Convention (Fonds de Bonn) et le Fonds d'affectation spéciale pour la participation aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires (Fonds spécial);

b) La section III donne des renseignements sur la gestion des ressources humaines;

c) La section IV présente la situation de la réserve de trésorerie;

d) La section V renseigne sur les dispositions administratives;

e) La section VI conclut le rapport.

5. Le présent document doit être lu en parallèle avec le rapport pour 2002-2003 sur l'état du Fonds supplémentaire (ICCD/COP(6)/2/Add.4).

## II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET

### A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base et les activités supplémentaires

#### 1. *Rapport sur les recettes*

6. L'état des contributions au Fonds général et au Fonds supplémentaire est récapitulé dans le tableau 1 ci-après:

Tableau 1. Récapitulatif des recettes de l'exercice biennal 2002-2003 au 31 mai 2003  
(en dollars)\*

| Source  | Budget approuvé et solde des années précédentes | Contributions au budget de base reçues au 31 mai 2003 | %           | Contributions au Fonds supplémentaire au 31 mai 2003 |
|---|---|---|-------------|--|
| Solde du Fonds général reporté <sup>1</sup>   | 1 395 422                                       | 837 495   | 60,0        |  |
| Contributions statutaires des Parties   | 15 325 200                                      | 12 183 058  | 79,5        |  |
| Contribution spéciale de l'Allemagne  | 909 000<br>(Euros 1 022 584)                    | 984 953   | 108,3       |  |
| Solde du Fonds supplémentaire reporté   |   |   |             | 3 698 037  |
| Contributions volontaires au Fonds supplémentaire   |   |   |             | 3 431 013  |
| <b>Total partiel</b>  | <b>17 629 622</b>                               | <b>14 005 506</b>                                     | <b>79,4</b> | <b>7 129 050</b>                                     |
| Économies de l'année précédente sur le revenu des obligations et revenu des intérêts <sup>2</sup> |   | 396 460   |             | 593 498  |
| <b>Total</b>  | <b>17 629 622</b>                               | <b>14 401 966</b>                                     |             | <b>7 722 548</b>                                     |

<sup>1</sup> Ce solde englobe la réserve de trésorerie reportée de l'exercice 2000-2001.

<sup>2</sup> Le revenu des intérêts se décompose comme suit: 27 622 dollars pour 1999, 245 347 dollars pour 2000-2001 et 123 491 dollars pour 2002-2003.

7. Au 31 mai 2003, 61 Parties avaient versé leur contribution. Le montant des contributions recouvrées représente 79,5 % du budget approuvé; 126 Parties n'avaient pas versé leur contribution et le montant des impayés se chiffrait à 3 700 069 dollars. Le Secrétaire exécutif a adressé des lettres de rappel invitant toutes les Parties qui ne l'avaient pas encore fait à verser

\* «Dollar» s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

sans tarder l'intégralité de ce qu'elles devaient. L'état des contributions au Fonds général, au Fonds supplémentaire et au Fonds spécial au 20 août 2003 sera publié dans le document ICCD/COP(6)/2/Add.7.

8. S'ajoutant à ce qui précède, une contribution spéciale de 984 953 dollars a été reçue du gouvernement du pays hôte. Elle est comptabilisée dans le tableau 1.

## 2. Rapport sur les dépenses

9. Les tableaux 2 et 3 récapitulent les dépenses effectives au titre du Fonds général et du Fonds supplémentaire au 31 mai 2003 ainsi que le montant estimatif total des dépenses pour 2003, ventilées par programme et objet de dépense.

Tableau 2. Récapitulatif des dépenses par programme en 2002-2003  
(en dollars)

| Programme  | Budget<br>2002-2003<br>approuvé | Dépenses<br>effectives au<br>31 mai 2003 | Dépenses<br>estimatives au<br>31 décembre<br>2003 | Total estimatif<br>des dépenses au<br>31 décembre<br>2003 | %           | Fonds<br>supplémentaire au<br>31 mai 2003 |
|--|---------------------------------|--|---|---|-------------|---|
| Direction exécutive et<br>administration   | 1 550 000                       | 1 168 200                                | 381 800   | 1 550 000   | 100,0       |   |
| Appui fonctionnel à la<br>Conférence des Parties<br>et à ses organes<br>subsidiaires, et questions<br>globales | 2 289 600                       | 1 646 400                                | 622 200   | 2 268 600   | 99,0        | 1 544 046                                 |
| Facilitation de la mise<br>en œuvre et de la<br>coordination   | 3 886 500                       | 2 935 700                                | 950 800   | 3 886 500   | 100,0       | 3 538 716                                 |
| Relations extérieures et<br>information  | 1 130 000                       | 889 600                                  | 240 400   | 1 130 000   | 100,0       | 587 576                                   |
| Administration et<br>finances  | 1 886 000                       | 1 266 800                                | 619 200   | 1 886 000   | 100,0       | 0   |
| Mécanisme mondial  | 3 524 600                       | 1 550 000                                | 1 974 600   | 3 524 600   | 100,0       | 0   |
| <b>Total partiel</b>   | <b>14 266 700</b>               | <b>9 456 700</b>                         | <b>4 789 000</b>                                  | <b>14 245 700</b>   | <b>99,8</b> | <b>5 670 338</b>                          |
| Dépenses d'appui au<br>programme*  | 1 854 700                       | 1 229 400                                | 622 500   | 1 851 900   |             | 737 144                                   |
| <b>Total</b>   | <b>16 121 400</b>               | <b>10 686 100</b>                        | <b>5 411 500</b>                                  | <b>16 097 600</b>   | <b>99,8</b> | <b>6 407 482</b>                          |
| Réserve de trésorerie  | 112 800                         | 100 302                                  |   | 100 302   |             | 346 317                                   |
| Moins: contribution du<br>gouvernement hôte  | 909 000                         | 984 953                                  |   | 984 953   |             | -   |
| <b>Total général</b>   | <b>15 325 200</b>               | <b>9 801 449</b>                         | <b>5 411 500</b>                                  | <b>15 212 949</b>   | <b>99,3</b> | <b>6 753 799</b>                          |

\* Conformément à la circulaire pertinente de l'ONU (ST/SGB/188, par. 47), une déduction correspondant à 13 % du montant des dépenses couvertes au moyen des ressources provenant des fonds d'affectation spéciale est opérée au titre de l'appui au programme, sauf exception autorisée par le Contrôleur.

Tableau 3. Récapitulatif des dépenses par objet de dépense en 2002-2003  
(en dollars)

| Objet de dépense  | Budget<br>2002-2003<br>approuvé | Dépenses<br>effectives au<br>31 mai 2003 | Dépenses<br>estimatives au<br>31 décembre<br>2003 | Total estimatif<br>des dépenses au<br>31 décembre<br>2003 | %           | Fonds<br>supplémentaire<br>au 31 mai 2003 |
|---|---------------------------------|--|---|---|-------------|---|
| Dépenses de personnel                                   | 6 844 700                       | 4 868 000                                | 1 976 700   | 6 844 700   | 100,0       | 655 000                                   |
| Consultants et experts                                  | 525 000                         | 451 700                                  | 73 300  | 525 000   | 100,0       | 920 883                                   |
| Frais de voyage des<br>participants et<br>représentants | 328 000                         | 214 600                                  | 113 400   | 328 000   | 100,0       | 1 252 201                                 |
| Frais de voyage du<br>personnel                         | 1 387 400                       | 1 212 400                                | 175 000   | 1 387 400   | 100,0       | 431 064                                   |
| Services contractuels                                   | 351 000                         | 295 000                                  | 35 000  | 330 000   | 94,0        | 376 632                                   |
| Dépenses générales de<br>fonctionnement                 | 646 000                         | 343 500                                  | 302 500   | 646 000   | 100,0       | 0   |
| Frais de représentation                                 | 40 000                          | 2 500                                    | 37 500  | 40 000  | 100,0       | 0   |
| Fournitures et<br>accessoires                           | 100 000                         | 56 900                                   | 43 100  | 100 000   | 100,0       | 0   |
| Mobilier et matériel                                    | 180 000                         | 142 100                                  | 37 900  | 180 000   | 100,0       | 0   |
| Contribution aux<br>services communs                    | 340 000                         | 320 000                                  | 20 000  | 340 000   | 100,0       | 0   |
| Dons, + contributions<br>(MM)                           | 3 524 600                       | 1 550 000                                | 1 974 600   | 3 524 600   | 100,0       | 2 034 558                                 |
| <b>Total partiel</b>                                    | <b>14 266 700</b>               | <b>9 456 700</b>                         | <b>4 789 000</b>                                  | <b>14 245 700</b>   | <b>99,8</b> | <b>5 670 338</b>                          |
| Dépenses d'appui<br>au programme                        | 1 854 700                       | 1 229 400                                | 622 500   | 1 851 900   |             | 737 144                                   |
| <b>Total</b>  | <b>16 121 400</b>               | <b>10 686 100</b>                        | <b>5 411 500</b>                                  | <b>16 097 600</b>   | <b>99,8</b> | <b>6 407 482</b>                          |
| Réserve de trésorerie*                                  | 112 800                         | 100 302                                  |   | 100 302   |             | 346 317                                   |
| Moins: contribution du<br>gouvernement hôte             | 909 000                         | 984 953                                  |   | 984 953   |             |   |
| <b>Total général</b>                                    | <b>15 325 200</b>               | <b>9 801 449</b>                         | <b>5 411 500</b>                                  | <b>15 212 949</b>   | <b>99,3</b> | <b>6 753 799</b>                          |

\* À sa cinquième session, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve de trésorerie inscrite au Fonds général serait fixée à 8,3 % du budget de base, y compris les frais généraux. À la fin de l'année 2003, la réserve de trésorerie devrait s'élever à 734 912 dollars, dont 553 679 dollars reportés de 2002. La réserve de trésorerie inscrite au Fonds supplémentaire reportée de 2002 se monte à 614 805 dollars.



3. *Direction exécutive et administration*

Tableau 4. Dépenses au titre de la Direction exécutive et de l'administration en 2002-2003  
(en dollars)

| Objet de dépense                                    | Budget<br>2002-2003<br>approuvé | Dépenses<br>effectives<br>au<br>31 mai 2003 | Dépenses<br>estimatives<br>au<br>31 décembre<br>2003 | Total estimatif<br>des dépenses<br>au<br>31 décembre<br>2003 | %            | Fonds<br>supplémentaire |
|---|---------------------------------|---|--|--|--------------|-------------------------|
| Dépenses de personnel<br>(1 SSG, 1 D-1, 1 P-4, 2 G) | 875 000                         | 617 900                                     | 257 100  | 875 000  | 100,0        | 0                       |
| Frais de voyage du<br>personnel                     | 460 000                         | 376 400                                     | 83 600   | 460 000  | 100,0        | 0                       |
| Frais de représentation                             | 40 000                          | 2 500                                       | 37 500   | 40 000   | 100,0        | 0                       |
| Consultants et experts                              | 175 000                         | 171 400                                     | 3 600  | 175 000  | 100,0        | 0                       |
| <b>Total</b>  | <b>1 550 000</b>                | <b>1 168 200</b>                            | <b>381 800</b>                                       | <b>1 550 000</b>   | <b>100,0</b> | <b>0</b>                |

10. La Direction exécutive et l'administration définissent les grandes orientations et conseillent les organes de la Convention en se fondant sur les décisions de la Conférence des Parties; elles coordonnent et gèrent les activités du secrétariat. Sur le plan des relations extérieures, l'action de sensibilisation et de plaidoyer concernant les questions liées à la désertification et, en particulier, le rapport entre la lutte contre la désertification et l'élimination de la pauvreté, ainsi que la poursuite de l'exécution des programmes d'action se sont vu attribuer un rang de priorité élevé. Priorité a aussi été donnée au resserrement de la coopération et des synergies avec d'autres secrétariats de convention, les organes des Nations Unies et les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales. Les économies réalisées du fait que le poste de secrétaire exécutif adjoint est resté vacant ont permis de financer les services consultatifs fournis à titre temporaire au Secrétaire exécutif en attendant que le poste de secrétaire exécutif adjoint soit pourvu.

11. Les résultats des activités de la Direction exécutive et de l'administration peuvent se récapituler comme suit:

- a) La Conférence des Parties et ses organes subsidiaires étudient attentivement et ponctuellement ce dont les États parties ont besoin pour mettre en œuvre la Convention et répondent à ces besoins;
- b) À la fin de 2003, presque tous les pays du monde seront parties à la Convention, ce qui fera d'elle l'un des instruments juridiques internationaux reposant sur la plus large assise;
- c) La communauté internationale reconnaît qu'il y a une relation étroite entre l'éradication de la pauvreté et la lutte contre la désertification; elle est aussi consciente du potentiel que représente la Convention à cet égard. Les résultats du Sommet mondial pour le développement durable ont à ce sujet une importance particulière. Dix ans après la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), le Sommet s'est attaqué à un problème crucial, celui de mobiliser des ressources financières prévisibles

permettant de mettre effectivement en œuvre la Convention, en demandant à l'Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de faire de celui-ci le mécanisme financier de la Convention. Le Sommet a aussi reconnu que la Convention était un des outils d'éradication de la pauvreté et réaffirmé que la communauté internationale était résolue à mettre en œuvre l'instrument dont elle disposait;

d) Les Parties à la Convention et les organismes et institutions internationaux et régionaux pertinents cherchent à renforcer les efforts tendant à faciliter la mise en œuvre de la Convention. Une place plus importante est désormais dévolue à la lutte contre la désertification dans les politiques et programmes de coopération;

e) La coopération avec d'autres instruments est renforcée. C'est notamment le cas de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention de Ramsar sur la conservation des zones humides.

#### 4. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, et questions globales

Tableau 5. Dépenses en 2002-2003 au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires, et questions globales (en dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget 2002-2003 approuvé | Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2003 | %           | Fonds supplémentaire au 31 mai 2003 |
|---|---------------------------|------------------------------------|--|--|-------------|-------------------------------------|
| Dépenses de personnel (2 P-5, 1 P-3, 1 P-2, 1 G)  | 910 000                   | 702 800                            | 207 200                                  | 910 000  | 100,0       | 143 500                             |
| Consultants et experts                            | 120 000                   | 101 000                            | 19 000                                   | 120 000  | 100,0       | 95 531                              |
| Frais de voyage des participants et représentants | 0                         | 0                                  | 0  | 0  | 0           | 443 699                             |
| Frais de voyage du personnel                      | 120 000                   | 100 000                            | 20 000                                   | 120 000  | 100,0       | 339 939                             |
| Services contractuels                             | 211 000                   | 185 000                            | 5 000                                    | 190 000  | 90,0        | 286 423                             |
| Coûts de fonctionnement                           | 0                         | 0                                  | 0  | 0  | 0,0         | 0                                   |
| Dons et contributions                             | 0                         | 0                                  | 0  | 0  | 0,0         | 144 682                             |
| <b>Total</b>                                      | <b>1 361 000</b>          | <b>1 088 800</b>                   | <b>251 200</b>                           | <b>1 340 000</b>                                 | <b>98,5</b> | <b>1 453 774</b>                    |

12. La première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention s'est tenue du 11 au 22 novembre 2002 à Rome (Italie), comme suite aux décisions 1/COP.5 et 2/COP.5. Elle a regroupé 420 participants, 149 États parties, 6 pays observateurs et 11 organismes et institutions spécialisées des Nations Unies. Elle a donné lieu à l'établissement de 35 documents, représentant au total 1 358 pages et, notamment, à un rapport détaillé à l'intention de la Conférence des Parties, contenant des conclusions et des recommandations,

comme demandé dans la décision 1/COP.5. Le secrétariat a continué à faciliter l'organisation d'examens thématiques et géographiques (sessions régionales récapitulatives) et l'établissement d'un dialogue interactif au niveau mondial.

13. Les examens et délibérations du Comité ont été facilités par la présentation d'études de cas regroupées dans le cadre de questions thématiques, comme prévu dans la décision 1/COP.5. Le secrétariat, qui est en faveur de ce processus, a apporté à cet égard des conseils ainsi qu'un appui technique aux États parties.

14. La sixième session de la Conférence des Parties se tiendra à La Havane (Cuba) du 25 août au 5 septembre 2003. Les États parties et les observateurs, de nombreux organismes des Nations Unies et organisations intergouvernementales et non gouvernementales devraient y participer. Plusieurs questions d'importance cruciale pour la mise en œuvre de la Convention y seront étudiées, notamment le processus d'examen de cet instrument et certains faits récents concernant le financement au moyen du FEM de la lutte contre la désertification. Les 1<sup>er</sup> et 2 septembre sont réservés à la phase de haut niveau et la deuxième session du Comité se tiendra du 26 au 29 août 2003.

15. Environ 40 documents de présession seront établis pour la Conférence et ses organes subsidiaires, et il y aura également des documents de session et d'après-session.

16. Deux grandes manifestations seront organisées en parallèle: la cinquième table ronde de parlementaires, qui rassemblera quelque 40 personnalités venues du monde entier, et le Forum des arts et de la culture.

17. En ce qui concerne l'appui fonctionnel au processus de mise en œuvre de la Convention, des mesures ont été prises pour renforcer le cadre organisationnel et théorique en mettant à profit l'approche synergique. L'utilité du programme a été démontrée lors des préparatifs du Sommet mondial.

Tableau 6. Dépenses en 2002-2003 au titre de l'appui fonctionnel au Comité de la science et de la technologie aux activités connexes (en dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget 2002-2003 approuvé | Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2003 | %            | Fonds supplémentaire au 31 mai 2003 |
|---|---------------------------|------------------------------------|--|--|--------------|-------------------------------------|
| Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-4)              | 440 000                   | 206 200                            | 233 800                                  | 440 000  | 100,0        | 0                                   |
| Consultants et experts                            | 80 000                    | 60 300                             | 19 700                                   | 80 000   | 100,0        | 6 000                               |
| Frais de voyage des participants et représentants | 328 000                   | 214 600                            | 113 400                                  | 328 000  | 100,0        | 7 692                               |
| Frais de voyage du personnel                      | 80 600                    | 76 500                             | 4 100                                    | 80 600   | 100,0        | 4780                                |
| Dons  |                           |                                    |  |  |              | 71 800                              |
| <b>Total</b>                                      | <b>928 600</b>            | <b>557 600</b>                     | <b>371 000</b>                           | <b>928 600</b>                                   | <b>100,0</b> | <b>90 272</b>                       |

18. À sa cinquième session, la Conférence des Parties a établi un Groupe d'experts chargé d'examiner comment améliorer l'efficacité et l'efficacé du Comité. Elle a décidé que les travaux du Groupe seraient axés sur les thèmes, activités et problèmes intéressant la Convention et, au-delà de la collecte de données, centrés sur les éléments suivants, qui sont définis dans son programme: état actuel des connaissances, ampleur de l'impact, possibilités d'atténuation des effets de la désertification et implications pour les décideurs.

19. Le thème central du programme de travail est la dégradation et l'utilisation des sols, mais il se subdivise en sous-thèmes. À ce jour, le Groupe d'experts s'est réuni deux fois. À sa première réunion, il a mis au point son plan de travail, défini ses tâches et établi un calendrier pour les années à venir. À la deuxième réunion, il a passé en revue de manière détaillée le résultat de ses activités entre novembre 2002 et mai 2003.

20. Concernant les questions de fond sur lesquelles se penche le Comité, le secrétariat s'est mis en rapport avec les Parties, leur demandant d'apporter par écrit des contributions à l'étude des sujets suivants, dans une perspective intégrée: repères et indicateurs, systèmes d'alerte précoce, dégradation, vulnérabilité et régénération des sols.

21. Dans le domaine des connaissances traditionnelles, le secrétariat a été prié, en vertu du mémorandum d'accord qu'il a signé en juillet 2002 avec le Ministère italien de l'environnement, de contribuer à la création du centre de recherche sur les connaissances traditionnelles prévue à Matera (Italie). Le Centre aura pour principale tâche d'étudier les connaissances et techniques traditionnelles et locales pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse. Les discussions sur les programme de recherche, projets et activités du Centre ont été stimulées par des consultations avec le Ministère italien de l'environnement et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il a été décidé, lors d'une réunion organisée à Rome par le Ministère italien de l'environnement et à laquelle ont assisté des représentants de l'UNESCO et du secrétariat de la Convention sur la désertification de procéder à des analyses approfondies, en vue d'achever les travaux concernant le mandat du centre de recherche et diverses questions juridiques connexes. Les participants sont aussi convenus que d'autres institutions seraient activement associées à la création et aux activités du Centre, auquel elles apporteront leur concours, tout en bénéficiant de son apport. La prochaine réunion, qui regroupera le secrétariat, le Ministère italien de l'environnement et l'UNESCO, se tiendra en décembre 2003; quant à l'accord, il sera conclu en octobre 2003.

22. Le secrétariat, comme cela lui était demandé dans une décision prise à la cinquième session de la Conférence des Parties, a établi et fait distribuer, en vue de la sixième session, le rapport du groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce ainsi que les documents d'information destinés au nouveau groupe spécial. Des mesures supplémentaires ont aussi été prises pour favoriser le progrès dans le domaine de la science et de la technique, notamment afin d'étendre le système d'information sur la désertification pour répondre aux besoins de planification dans la région de la Méditerranée (DISMED). Le Gouvernement italien a fourni à cet égard un généreux appui.

5. *Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination*

Tableau 7. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination en 2002-2003  
(en dollars)

| Objet de dépense   | Budget 2002-2003<br>approuvé | Coordination<br>des politiques | Unité<br>Afrique | Unité<br>Asie  | Unité ALC      | Unité Europe   | Total effectif<br>des dépenses au<br>31 mai 2003 | Dépenses<br>estimatives au<br>31 décembre 2003 | Dépenses<br>estimatives totales | %          | Fonds<br>supplémentaire<br>au 31 mai 2003 |
|--|------------------------------|--------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|--|--|---------------------------------|------------|---|
| Dépenses de personnel (1 D-1,<br>5 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 4 G) | 3 379 700                    | 281 600                        | 571 700          | 683 000        | 543 300        | 372 200        | 2 451 800  | 927 900  | 3 379 700                       | 100        | 511 500                                   |
| Consultants et experts                                     | 0                            | 0                              | 0                | 0              | 0              | 0              | 0  | 0  | 0                               | 0          | 372 108                                   |
| Frais de voyage des<br>représentants et participants       | 0                            | 0                              | 0                | 0              | 0              | 0              | 0  | 0  | 0                               | 0          | 753 810                                   |
| Frais de voyage du personnel                               | 506 800                      | 77 900                         | 157 000          | 123 200        | 108 700        | 17 100         | 483 900  | 22 900   | 506 800                         | 100        | 86 345                                    |
| Services contractuels                                      | 0                            | 0                              | 0                | 0              | 0              | 0              | 0  | 0  | 0                               | 0          | 25 000                                    |
| Dons   | 0                            | 0                              | 0                | 0              | 0              | 0              | 0  | 0  | 0                               | 0          | 1 789 953                                 |
| <b>Total</b>   | <b>3 886 500</b>             | <b>359 500</b>                 | <b>728 700</b>   | <b>806 200</b> | <b>652 000</b> | <b>389 300</b> | <b>2 935 700</b>                                 | <b>950 800</b>                                 | <b>3 886 500</b>                | <b>100</b> | <b>3 538 716</b>                          |

23. Il convient de souligner que dans bien des cas le secrétariat a, au titre du programme relatif à la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination, soutenu des activités en collaboration avec d'autres acteurs et avec leur appui, pour obtenir les résultats souhaités.

24. Au 31 mai 2003, 60 États parties avaient adopté un programme national d'action, ce qui représente la grande majorité des pays touchés par la désertification. Aux termes de la décision 8/COP.4, tous les autres pays en développement parties qui sont touchés devraient avoir achevé leur programme à la fin de 2005. La plupart ont déjà pris des mesures pour atteindre cet objectif, avec l'aide du secrétariat et d'autres organismes et institutions pertinents, en particulier le Mécanisme mondial. Par ailleurs, quatre des cinq régions couvertes par les annexes concernant la mise en œuvre de la Convention en sont à un stade avancé de l'établissement de leurs programmes d'action régionaux, qui sont soutenus et liés aux programmes d'action nationaux par les programmes d'action sous-régionaux pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes. Avec l'élaboration et la mise au point des programmes d'action, on est passé de la planification et des préparatifs à la phase de mise en œuvre effective.

25. En 2002, une bonne part des activités du programme a été consacrée à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Cette session a permis de procéder à un examen orienté sur les questions thématiques; celui-ci a fait ressortir les difficultés rencontrées et les progrès accomplis et permis de renouveler les expériences réussies dans les sept domaines thématiques recensés (décision 1/COP.5).

26. Avant la première session du Comité, tous les pays touchés avaient été priés d'établir des rapports nationaux ou de mettre à jour ceux qui existaient; l'examen reposerait sur ces rapports. Il a fallu pour cela recueillir des données sur la mise en œuvre, constituer une documentation de base, organiser des ateliers nationaux pour faire le point sur la situation en matière de désertification et de sécheresse, inventorier les mesures qui avaient été prises et, rassembler les informations saillantes, enfin mettre la dernière main aux rapports et les soumettre au secrétariat du Comité. Conformément à la décision 10/COP.5, des indications ont été données dans le Guide pour chaque région sur les points qui devaient être traités dans les rapports nationaux. Chaque guide a été complété par une note explicative, où se trouvaient précisées les incidences des décisions 1/COP.5, 3/COP.5 et 10/COP.5 sur le processus d'établissement des rapports.

27. Le secrétariat a reçu des États parties et des observateurs 195 rapports en tout, dont 148 venant de pays parties touchés par la sécheresse et d'organisations régionales et sous-régionales concernées par ce phénomène. Les États parties développés, les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales ont présenté pour leur part 47 rapports.

28. Ces rapports montrent que, dans chaque État partie, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention depuis les premiers rapports présentés au Groupe de travail spécial en 2000 et 2001. L'établissement des rapports a aussi servi le processus de participation prévu dans la Convention en associant à une même œuvre diverses parties prenantes. Le travail ainsi fourni a par ailleurs relancé l'élaboration ou l'application de programmes de lutte contre la désertification dans chaque pays touché.

29. Les rapports présentés par les États parties touchés et leurs partenaires ont été rassemblés, résumés et, dans un premier temps, analysés par le secrétariat, comme le voulait la décision

11/COP.1. Des experts externes ont été recrutés pour faciliter la tâche et pour aider à mettre en forme les contributions régionales en vue du processus d'examen.

30. Conformément aux décisions prises à la cinquième session de la Conférence des Parties, un examen détaillé des rapports nationaux a été effectué au niveau régional et, à sa première session, le Comité devait s'appuyer sur cet examen pour centrer son attention sur les questions thématiques les plus significatives et sur les tendances dans les régions. Quatre réunions ont été organisées pour faciliter le déroulement du processus d'examen régional.

31. Les conclusions et recommandations du Comité seront examinées à la sixième session de la Conférence des Parties. Quatre réunions régionales de préparation à la sixième session seront organisées en juin-juillet 2003; elles permettront d'échanger des vues sur les principales questions à l'ordre du jour de la Conférence et d'identifier les possibilités de renforcer l'axe de coopération régionale dans le processus d'examen de la mise en œuvre de la Convention.

32. En raison du déplacement d'accent que traduit ce qui précède et à la demande des États parties touchés, le secrétariat a tout particulièrement veillé à soutenir les efforts de ces pays pour mettre en œuvre leurs programmes d'action. Parmi les activités prioritaires, on notera les suivantes:

- Préparatifs en vue de la conclusion d'accords de partenariat. En coopération avec d'autres organismes et institutions pertinents, en particulier le Mécanisme mondial, des réunions de consultation ont eu lieu dans plusieurs pays parties. Par ailleurs, des renseignements et une assistance ont été fournis concernant l'intégration des programmes d'action nationaux dans les politiques, programmes et stratégies de développement durable.
- Renforcement de l'approche synergique pour mettre en œuvre la Convention. Plusieurs ateliers nationaux ont été tenus ou sont prévus afin de réunir toutes les parties prenantes concernées, de définir des modalités et d'arrêter les pratiques permettant de favoriser l'établissement de synergies dans la mise en œuvre des diverses conventions.
- Renforcement de la coopération pour assurer un développement concret dans les domaines prioritaires de la lutte contre la désertification. Sur la base des priorités définies par les pays touchés dans leurs programmes d'action régionaux, on a facilité l'organisation, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Europe, de plusieurs ateliers et réunions thématiques portant, entre autres, sur la sylvo-agriculture, les terrains de parcours, les ressources en eau dans les terres arides, les repères et indicateurs et la surveillance en matière de désertification. L'élaboration et le lancement de projets pilotes ont été préconisés.

Tableau 8. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination en 2002-2003 – Coordination des politiques (en dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget de base Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Budget de base Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Budget de base Total estimatif des dépenses | %            | Fonds supplémentaire Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Fonds supplémentaire Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Fonds supplémentaire Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2003 |
|---|---|---|---|--------------|---|---|---|
| Dépenses de personnel (1 D-1, 1 G)                | 281 600   | 98 400  | 380 000                                     | 100,0        | 0   | 0   | 0   |
| Consultants et experts                            | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 20 000  | 0   | 20 000  |
| Frais de voyage des représentants et participants | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 0   | 0   | 0   |
| Frais de voyage du personnel                      | 77 900  | 2 100   | 80 000                                      | 100,0        | 0   | 0   | 0   |
| <b>Total</b>                                      | <b>359 500</b>                                    | <b>100 500</b>  | <b>460 000</b>                              | <b>100,0</b> | <b>20 000</b>   | <b>0</b>  | <b>20 000</b>   |

Tableau 9. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Afrique en 2002-2003 (en dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget de base Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Budget de base Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Budget de base Total estimatif des dépenses | %           | Fonds supplémentaire Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Fonds supplémentaire Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Fonds supplémentaire Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2003 |
|---|---|---|---|-------------|---|---|---|
| Dépenses de personnel (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 G)  | 571 700   | 318 000   | 889 700                                     | 100,0       | 236 000   | 66 500  | 302 500   |
| Consultants et experts                            | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 182 928   | 15 000  | 197 928   |
| Frais de voyage des représentants et participants | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 256 896   | 640 000   | 896 896   |
| Frais de voyage du personnel                      | 157 000   | 3 000   | 160 000                                     | 100,0       | 36 636  | 32 000  | 68 636  |
| Services contractuels                             | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 0   | 20 000  | 20 000  |
| Dons  | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 1 091 797   | 303 000   | 1 394 797   |
| <b>Total</b>                                      | <b>728 700</b>                                    | <b>321 000</b>  | <b>1 049 700</b>                            | <b>73,5</b> | <b>1 804 257</b>  | <b>1 076 500</b>  | <b>2 880 757</b>  |

33. Les États parties d'Afrique touchés ont bénéficié d'une aide pour élaborer ou actualiser les rapports nationaux qu'ils devaient présenter à la première session du Comité. Cinq forums ou séminaires nationaux ont été organisés pour parachever les programmes d'action nationaux. Douze pays ont lancé un processus consultatif en vue de la conclusion d'accords de partenariat visant à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre effectivement en œuvre les plans



d'action nationaux. Quatre pays ont tenu des ateliers nationaux de synergie; trois autres s'apprêtent à en organiser d'ici à la fin de 2003. Plusieurs pays africains ont commencé à formuler, et certains à mettre en œuvre des projets pilotes de lutte contre la désertification.

34. Quatre des cinq sous-régions africaines ont achevé leurs programmes d'action. À ce sujet, des ateliers ont été organisés pour promouvoir la collaboration et les partenariats. En outre, plusieurs projets pilotes transfrontières ont été conçus et lancés sous la supervision d'organisations sous-régionales.

35. Dans le cadre du Programme d'action régional pour l'Afrique, quatre réseaux thématiques concernant les ressources en eau, la sylvo-agriculture, les terrains de parcours et la surveillance ont été établis et devraient encore être substantiellement étendus. Le cinquième réseau, qui se rapporte aux sources d'énergie renouvelables, devrait être mis en place avant la fin de 2003. Le secrétariat a, par l'intermédiaire de l'Unité de coordination régionale pour l'Afrique, continué à soutenir les activités de facilitation. Compte tenu des domaines prioritaires définis dans le Programme d'action régional, des consultations et des ateliers sont organisés, qui ont pour but de rattacher les activités de mise en œuvre de la Convention à celles qui sont menées dans le cadre de l'Initiative pour l'environnement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

36. Les résultats des activités de facilitation entreprises dans la région de l'Afrique peuvent se récapituler comme suit:

a) Quarante-huit des 53 pays africains touchés par la désertification ont présenté leur rapport à la première session du Comité;

b) Depuis 2001, 5 pays d'Afrique ont adopté leurs programmes d'action nationaux, portant à 29 le total pour cette région. Trois autres pays d'Afrique ont l'intention de mener à bien le leur avant la fin de 2003. Plusieurs pays se sont mis en étroite contact avec leurs partenaires bilatéraux et internationaux pour organiser en commun une réunion de coordination destinée à faciliter la conclusion d'accords de partenariat, comme le prévoient les dispositions pertinentes de la Convention. L'intégration des programmes d'action nationaux dans les stratégies de développement des pays touchés s'est considérablement améliorée grâce au processus consultatif engagé entre les pays concernés et leurs partenaires de coopération;

c) À l'échelon sous-régional, quatre programmes d'action en sont au stade de la mise en œuvre; l'élaboration d'un cinquième vient de commencer;

d) Cinq des six réseaux thématiques prévus pour l'Afrique seront opérationnels d'ici à la fin de l'exercice biennal; deux d'entre eux ont été lancés en 2003. Ces réseaux devraient faciliter la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et transfrontière.

Tableau 10. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Asie en 2002-2003 (en dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget de base Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Budget de base Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Budget de base Total estimatif des dépenses | %            | Fonds supplémentaire Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Fonds supplémentaire Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Fonds supplémentaire Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2003 |
|---|---|---|---|--------------|---|---|---|
| Dépenses de personnel (2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 G)* | 683 000   | 167 000   | 850 000                                     | 100,0        | 145 600   | 94 500  | 240 100   |
| Consultants et experts                            | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 49 525  | 40 000  | 89 525  |
| Frais de voyage des représentants et participants | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 152 161   | 380 000   | 532 161   |
| Frais de voyage du personnel                      | 123 200   | 11 800  | 135 000                                     | 100,0        | 0   | 0   | 0   |
| Services contractuels                             | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 0   | 16 000  | 16 000  |
| Dons  | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 353 678   | 68 000  | 421 678   |
| <b>Total</b>                                      | <b>806 200</b>                                    | <b>178 800</b>  | <b>985 000</b>                              | <b>100,0</b> | <b>700 964</b>  | <b>598 500</b>  | <b>1 299 464</b>  |

\* Un fonctionnaire P-3 a aussi assuré des services en matière de coordination des politiques.

37. Les États parties touchés d'Asie ont bénéficié d'une aide pour élaborer le rapport national qu'ils devaient présenter au Comité à sa première session, ou pour actualiser le rapport existant. Plusieurs forums ou séminaires nationaux ont été organisés pour établir ou achever les programmes d'action nationaux. Quatre pays d'Asie touchés ont lancé un processus consultatif en vue de la conclusion d'accords de partenariat afin de mobiliser les ressources nécessaires pour mettre effectivement en œuvre les plans d'action. En 2003, deux pays prévoient de tenir des ateliers nationaux de synergie.

38. Le programme sous-régional d'action pour lutter contre la désertification en Asie de l'Ouest a été mis en œuvre, en coopération avec les organisations concernées. Les pays d'Asie centrale devraient avoir achevé leur plan d'action sous-régional à la fin de 2003, les 10 pays de l'Asie du Sud-Est s'efforcent aussi d'achever le leur au plus vite. À cette fin, un atelier sous-régional se tiendra avant la fin de l'année; il servira aussi à élaborer des plans d'action nationaux.

39. Dans le cadre du programme d'action pour la région de l'Asie, quatre réseaux thématiques ont été établis concernant la surveillance, la sylvo-agriculture, les terrains de parcours et les ressources en eau; l'élaboration et la formulation de projets pilotes se poursuivent. Les activités prioritaires à mener en ce qui concerne le plan d'action régional seront élaborées de façon plus précise grâce à la Conférence ministérielle régionale qui aura eu lieu à Abou Dhabi en juin 2003. Le cinquième réseau sur l'atténuation des impacts de la sécheresse et le sixième réseau relatif aux programmes locaux de développement intégré ne devraient pas tarder à être lancés. Le secrétariat a en outre fourni un nouvel appui aux activités de facilitation par l'entremise de l'Unité de coordination régionale pour l'Asie.

40. Les résultats des activités de facilitation entreprises dans la région de l'Asie peuvent se récapituler comme suit:

- a) Quarante-quatre pays d'Asie ont soumis leurs rapports à la première session du Comité;
- b) Depuis 2001, 7 pays ont adopté leurs programmes, ce qui porte à 17 le nombre de programmes d'action nationaux adoptés en Asie, 13 autres pays d'Asie comptent achever l'élaboration du leur avant la fin de 2003. Plusieurs pays se tiennent en étroit contact avec leurs partenaires bilatéraux et internationaux en vue d'organiser conjointement une réunion consultative de coordination pour faciliter la conclusion d'accords de partenariat, comme le prévoient les dispositions pertinentes de la Convention. L'intégration des programmes d'action nationaux dans les stratégies de développement des pays touchés a été considérablement améliorée grâce aux processus consultatifs engagés entre les pays visés et leurs partenaires;
- c) Au niveau sous-régional, un programme d'action en est au stade de la mise en œuvre. Les préparatifs de deux autres programmes d'action sous-régionaux sont bien avancés;
- d) Cinq des six réseaux thématiques régionaux prévus pour l'Asie seront opérationnels à la fin de l'exercice biennal; deux seront lancés en 2002-2003. Ces réseaux devraient faciliter la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et transfrontière.

Tableau 11. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2002-2003 (en dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget de base Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Budget de base Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Budget de base Total estimatif des dépenses | %           | Fonds supplémentaire Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Fonds supplémentaire Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Fonds supplémentaire Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2003 |
|---|---|---|---|-------------|---|---|---|
| Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 G)  | 543 300   | 206 700   | 750 000                                     | 72,4        | 129 900   | 52 500  | 182 400   |
| Consultants et experts                            | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 63 211  | 210 000   | 273 211   |
| Frais de voyage des représentants et participants | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 314 397   | 144 000   | 458 397   |
| Frais de voyage du personnel                      | 108 700   | 3 100   | 111 800                                     | 100,0       | 29 933  | 0   | 29 933  |
| Services contractuels                             | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 0   | 40 000  | 40 000  |
| Dons  | 0   | 0   | 0   | 0,0         | 242 520   | 791 000   | 1 033 520   |
| <b>Total</b>                                      | <b>652 000</b>                                    | <b>209 800</b>  | <b>861 800</b>                              | <b>74,5</b> | <b>779 961</b>  | <b>1 237 500</b>  | <b>2 017 461</b>  |

41. Les pays parties d'Amérique latine et des Caraïbes touchés ont bénéficié d'une aide pour l'élaboration ou la mise à jour des rapports nationaux qu'ils devaient présenter à la première réunion du Comité. Trois réunions nationales ont été organisées pour préparer et mettre au point les plans d'action nationaux. Un pays d'Amérique latine et des Caraïbes a lancé un processus consultatif en vue de la conclusion d'accords de partenariat pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective de son plan d'action national. Les sept pays d'Amérique centrale ont l'intention de tenir un atelier de synergie destiné à la sous-région, et deux autres pays comptent organiser des activités de cet ordre avant la fin de 2003.

42. Aux niveaux sous-régional et régional, priorité est donnée à la facilitation de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action nationaux. À ce propos, trois ateliers sous-régionaux consacrés aux repères et indicateurs se sont tenus pendant l'exercice biennal. On devrait organiser, avant la fin de 2003, deux ateliers sous-régionaux portant sur la sylvo-agriculture.

43. Les résultats des activités de facilitation dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes peuvent se récapituler comme suit:

a) Les 33 pays parties de l'Amérique latine et des Caraïbes ont présenté des rapports au Comité, à sa première session;

b) À la fin de l'année 2003, le nombre de plans d'action nationaux adoptés dans la région devrait se chiffrer à 14. Plusieurs pays sont en étroite contact avec des partenaires bilatéraux et internationaux pour organiser conjointement une réunion consultative de coordination afin de faciliter la conclusion d'accords de partenariat. L'intégration des programmes d'action nationaux dans les stratégies de développement des pays touchés a été considérablement renforcée grâce au processus consultatif engagé entre les pays concernés et leurs partenaires de coopération;

c) Au niveau sous-régional, les programmes du Gran Chaco Americano et de Puna Americana sont en bonne voie. Il se prépare trois nouveaux plans d'action sous-régionaux: l'un en Amérique centrale et deux dans la sous-région des Caraïbes; l'un concerne l'écosystème insulaire d'Hispaniola et les autres la sous-région tout entière;

d) Il a été décidé de lancer en 2003-2004 six réseaux thématiques régionaux pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes lors de la neuvième réunion régionale tenue à Bogota (Colombie) en juin 2003. Ces réseaux devraient grandement faciliter la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international.

Tableau 12. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans les pays de la Méditerranée septentrionale, d'Europe centrale et orientale et autres pays parties touchés en 2002-2003 (en dollars)

| Objet de dépense  | Budget de base<br>Dépenses effectives au<br>31 mai 2003 | Budget de base<br>Dépenses estimatives au<br>31 décembre 2003 | Budget de base<br>Total estimatif<br>des dépenses | %            | Fonds supplémentaire<br>Dépenses effectives au<br>31 mai 2003 | Fonds supplémentaire<br>Dépenses estimatives au<br>31 décembre 2003 | Fonds supplémentaire<br>Total estimatif<br>des dépenses au<br>31 décembre 2003 |
|---|---|---|---|--------------|---|---|--|
| Dépenses de personnel<br>(1 P-5, 1 P-4)                 | 372 200   | 137 800   | 510 000   | 100,0        | 0   | 0   | 0  |
| Consultants et experts                                  | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 56 444  | 10 000  | 66 444   |
| Frais de voyage des<br>représentants et<br>participants | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 30 356  | 105 000   | 135 356  |
| Frais de voyage du<br>personnel                         | 17 100  | 2 900   | 20 000  | 100,0        | 19 776  | 25 000  | 44 776   |
| Services contractuels                                   |   |   |   |              | 25 000  | 35 000  | 60 000   |
| Dons  | 0   | 0   | 0   | 0,0          | 101 958   | 0   | 101 958  |
| <b>Total</b>  | <b>389 300</b>  | <b>140 700</b>  | <b>530 000</b>                                    | <b>100,0</b> | <b>233 534</b>  | <b>175 000</b>  | <b>408 534</b>   |

44. Les pays parties touchés de la Méditerranée septentrionale, d'Europe centrale et orientale et d'ailleurs ont bénéficié d'une aide pour élaborer ou mettre à jour leurs rapports nationaux à l'intention du Comité et 17 d'entre eux ont soumis les leurs. Un concours a été apporté à deux pays pour l'élaboration ou la mise au point de leurs plans d'action nationaux. À ce jour, sept pays européens ont adopté leurs plans et un autre devrait mettre la dernière main au sien avant la fin de 2003.

45. Au niveau régional, l'accent a été mis sur le renforcement de la coordination entre les pays européens et sur l'élaboration d'une base théorique et pratique en vue de la mise en œuvre du plan. Les pays de l'annexe IV se sont réunis à l'occasion d'un atelier tenu en avril 2003 pour discuter de la coopération qui pourrait s'établir au niveau régional. Les préparatifs d'établissement du plan d'action régional pour les pays de l'annexe V devraient commencer en 2003.

## 5. Relations extérieures et information

Tableau 13. Dépenses engagées en 2002-2003 au titre des relations extérieures et de l'information (en dollars)

| Objet de dépense                                  | Budget 2002-2003 | Dépenses effectives au 31 mai 2003 | Dépenses estimatives au 31 décembre 2003 | Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2003 | %            | Fonds supplémentaire au 31 décembre 2003 |
|---|------------------|------------------------------------|--|--|--------------|--|
| Dépenses de personnel (1 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 1 G)  | 950 000          | 725 300                            | 224 700                                  | 950 000  | 100,0        | 0  |
| Frais de voyage des représentants et participants | 0                | 0                                  | 0  | 0  | 0,0          | 447 244                                  |
| Consultants et experts                            | 60 000           | 60 000                             | 0  | 60 000   | 100,0        | 467 000                                  |
| Services contractuels                             | 0                | 0                                  | 0  | 0  | 0,0          | 135 209                                  |
| Frais de voyage du personnel                      | 120 000          | 104 300                            | 15 700                                   | 120 000  | 100,0        | 0  |
| Dons  |                  |                                    |  |  |              | 54 123                                   |
| <b>Total</b>                                      | <b>1 130 000</b> | <b>889 600</b>                     | <b>240 400</b>                           | <b>1 130 000</b>                                 | <b>100,0</b> | <b>1 103 576</b>                         |

46. Les fonctionnaires chargés de ce programme ont participé à des réunions et à des consultations intéressant la Convention, en particulier celles des organes directeurs d'autres conventions issues de Rio et d'institutions partenaires, au Sommet mondial pour le développement durable et à la deuxième Assemblée du FEM ainsi qu'aux sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission du développement durable. Les consultants ont aidé à rassembler des informations permettant de mieux cerner les rapports entre désertification et pauvreté et à rédiger des documents consacrés à l'intérêt mondial des questions dont traite la Convention et autres documents destinés à la Conférence des Parties.

47. Les activités relatives aux relations extérieures et à l'information portent principalement sur trois points: la coordination interinstitutions, la coopération avec les organisations non gouvernementales et l'information.

48. S'agissant de la coordination interinstitutions, il faut signaler notamment la participation active à des réunions et à des consultations périodiques avec les principales institutions partenaires appuyant la mise en œuvre de la Convention. L'élaboration de mémoires destinés à renforcer la coopération avec ces partenaires s'est poursuivie.

49. Au chapitre de la coopération avec les organisations non gouvernementales, il faut mentionner l'aide apportée aux ONG pour assurer leur participation à la Conférence des Parties, aux réunions des organes subsidiaires et à d'autres réunions connexes, pour accroître leur capacité de communication et de sensibilisation et renforcer leurs moyens de participer activement, à tous les niveaux, à la mise en œuvre de la Convention. Les ONG reçoivent aussi une aide pour coordonner leur apport aux conférences sous-régionales, régionales et mondiales consacrées à la lutte contre la désertification.

50. Parmi les activités d'information figurent la publication, deux fois par an, du bulletin d'information de la Convention, la réimpression des pochettes d'information sur la Convention dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, la production d'articles souvenirs, la diffusion de documents d'information, la création de bases de données électroniques contenant des articles de presse et des photographies, l'organisation d'expositions à l'occasion de la tenue de grandes conférences et autres manifestations, la publication de brochures annonçant le Sommet mondial pour le développement durable et les préparatifs de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, célébrée le 17 juin. Il est aussi prévu de faciliter la participation de représentants des médias à la sixième session de la Conférence des Parties. Figurent également, parmi les activités d'information, la collaboration avec l'UNESCO – soutenue par des pays donateurs (Italie, Monaco, Suisse) – à la traduction et à la diffusion, dans d'autres langues que l'anglais, l'espagnol et le français, d'une pochette pédagogique sur la désertification, la fabrication de calendriers, brochures et articles divers, en coopération avec les secrétariats des conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique et la publication du CD-ROM de la Convention. Le site Web de la Convention est régulièrement mis à jour et a suscité des réactions très positives de la part des utilisateurs.

51. Les résultats des activités énumérées plus haut peuvent se récapituler comme suit:

a) Les relations avec les secrétariats d'autres conventions pertinentes ainsi qu'avec les institutions financières internationales et d'autres organisations internationales et intergouvernementales ont été renforcées;

b) Les ONG ont joué un rôle de catalyseur en appelant l'attention des donateurs et d'autres partenaires sur les problèmes des communautés locales et sur la manière d'aborder les questions de désertification et de dégradation des sols. Sur le plan local, elles ont joué un rôle essentiel en favorisant la participation à la base et l'application des meilleures pratiques pour mettre en œuvre la Convention;

c) Le dialogue intersectoriel et interrégional a été encouragé et facilité, et l'opinion a été rendue plus sensible au problème de la désertification grâce à des documents d'information mettant en relief le caractère mondial de ce phénomène et de ses liens avec divers problèmes sociaux, comme celui de la pauvreté, ou avec les questions écologiques, notamment celle de la biodiversité et des changements climatiques.

## 6. Administration et finances

Tableau 14. Dépenses en 2002-2003 au titre de l'administration et des finances  
(en dollars)

| Objet de dépense                                | Budget<br>2002-2003<br>approuvé | Dépenses<br>effectives au<br>31 mai 2003 | Dépenses<br>estimatives au<br>31 décembre 2003 | Total estimatif<br>des dépenses au<br>31 décembre 2003 | %            |
|---|---------------------------------|--|--|--|--------------|
| Dépenses<br>de personnel<br>(1 P-5, 1 P-4, 3 G) | 290 000                         | 164 000                                  | 126 000  | 290 000  | 100,0        |
| Consultants<br>et experts                       | 90 000                          | 59 000                                   | 31 000   | 90 000   | 100,0        |
| Frais de voyage du<br>personnel                 | 100 000                         | 71 300                                   | 28 700   | 100 000  | 100,0        |
| Dépenses<br>générales de<br>fonctionnement      | 646 000                         | 343 500                                  | 302 500  | 646 000  | 100,0        |
| Services<br>contractuels                        | 140 000                         | 110 000                                  | 30 000   | 140 000  | 100,0        |
| Fournitures<br>et accessoires                   | 100 000                         | 56 900                                   | 43 100   | 100 000  | 100,0        |
| Mobilier<br>et matériel                         | 180 000                         | 142 100                                  | 37 900   | 180 000  | 100,0        |
| Contributions aux<br>activités<br>communes      | 340 000                         | 320 000                                  | 20 000   | 340 000  | 100,0        |
| <b>Total</b>                                    | <b>1 886 000</b>                | <b>1 266 800</b>                         | <b>619 200</b>                                 | <b>1 886 000</b>                                       | <b>100,0</b> |

52. Au titre de ce programme, le montant approuvé de 2 386 000 dollars servira à financer les dépenses de personnel se rapportant à cinq postes d'agent d'administration et les dépenses de fonctionnement du secrétariat. Cependant, au cours de l'exercice biennal, le Secrétaire exécutif a réussi à recueillir des fonds au titre de l'appui au programme: les 500 000 dollars ainsi obtenus ont été utilisés pour faciliter la mise en œuvre et la coordination, et assurer les relations extérieures et l'information, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la décision 4/COP.5. Il restait donc un solde de 1 886 000 dollars.

53. Le montant disponible en 2002-2003 au titre de ce programme (1 886 000 dollars) a servi à financer les dépenses dans les domaines suivants: formation du personnel, assistance temporaire nécessitée par le secrétariat, voyages au titre de l'administration et des finances et dépenses générales de fonctionnement du secrétariat – frais de communication (téléphone, télécopie, affranchissement, valise diplomatique), location et entretien des bureaux, fournitures et accessoires, remplacement de matériel de bureau et services contractuels en rapport avec la mise en œuvre du système intégré de gestion (SIG), primes d'assurance et vérification des comptes.



54. Les résultats de ces activités peuvent se récapituler comme suit:

- a) Ponctualité dans l'établissement des définitions d'emploi et dans l'apport des services; amélioration de la qualité des rapports présentés aux bailleurs de fonds et soumission des rapports en temps voulu;
- b) Organisation des voyages et de la logistique pour les réunions, conférences et ateliers parrainés par le secrétariat de la Convention;
- c) Institution de contrôles internes, financiers et autres, pour comptabiliser, contrôler et utiliser correctement toutes les ressources;
- d) Mise en service réussie du SIG, en collaboration avec le secrétariat de la CCNUCC;
- e) Facilitation de la deuxième vérification des états financiers de la Convention;
- f) Amorce du processus d'élaboration d'une politique des ressources humaines adaptée à l'élargissement des responsabilités en la matière.

#### 7. Mécanisme mondial

Tableau 15. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2002  
(en dollars)

|   | Montant projeté<br>au 31 décembre 2002 | Montant effectif<br>au 31 décembre 2002           | %   |
|---|--|---|-----|
| <b>RECETTES</b>   |  |   |     |
| Solde reporté de 2001   | 136 351                                | 136 351   |     |
| <b>CONTRIBUTIONS</b>  |  |   |     |
| Budget de la Convention   | 1 737 300                              | 768 000   |     |
| À verser en 2003 <sup>1</sup>   |  | 969 300   |     |
| Contributions aux frais généraux de gestion, soit 8 %<br>de 1 737 300 dollars | 138 984                                |   |     |
| À verser en 2003  |  | 138 984   |     |
| <b>Total</b>  | <b>2 012 635</b>                       | <b>2 012 635</b>                                  |     |
| <b>DÉPENSES</b>   |  |   |     |
|   | Budget total<br>pour 2002              | Budget effectif selon<br>les registres comptables |     |
| 1. Dépenses de personnel  | 1 198 000                              | 1 136 800   | 95  |
| 2. Frais de voyages officiels   | 255 000                                | 244 661   | 96  |
| 3. Consultants et personnel auxiliaire engagé<br>pour une courte durée        | 285 750                                | 159 168   | 56  |
| 4. Dépenses générales de fonctionnement                                       | 7 500                                  | 5 338   | 71  |
| 5. Fournitures et accessoires   | 77 401                                 | 77 382  | 100 |

|                                    | Montant projeté<br>au 31 décembre 2002 | Montant effectif<br>au 31 décembre 2002 | %         |
|------------------------------------|--|---|-----------|
| 6. Services contractuels           | 34 000                                 | 31 734                                  | 93        |
| 7. Imprévus                        | 16 000                                 | 0                                       | 0         |
| <b>Total partiel</b>               | <b>1 873 651</b>                       | <b>1 655 083</b>                        | <b>88</b> |
| 8. Frais des services liés au FIDA | 138 984                                | 138 984                                 | 100       |
| <b>Total</b>                       | <b>2 012 635</b>                       | <b>1 794 067</b>                        |           |
| Sommes engagées, à recevoir        |  | 15 833                                  |           |
| Fluctuations des taux de change    |  | 5 725                                   |           |
| <b>Total général</b>               | <b>2 012 635</b>                       | <b>1 815 625</b>                        | <b>90</b> |
| Solde reporté sur 2003             |  | 197 010                                 |           |
|                                    |  | <b>2 012 635</b>                        |           |

<sup>1</sup> 570 000 dollars ont été versés en février 2003.

55. À sa cinquième session, la Conférence des Parties a approuvé pour le Mécanisme mondial l'ouverture d'un budget de 1 737 300 dollars pour l'année 2002. Un montant de 136 351 dollars a été reporté de 2001, portant à 1 873 651 dollars le montant total disponible pour l'année 2002. Il convient d'ajouter à cela les 138 984 dollars de contributions aux frais généraux de gestion; on arrive ainsi à un total de 2 012 635 dollars.

56. Le tableau 15 indique le montant des crédits et les sommes effectivement dépensées sur chaque ligne budgétaire. Il montre que 90 % du budget étaient utilisés à la fin de l'année. Le montant de 1 815 625 dollars correspondant, corrigé des ajustements sur l'année précédente, autorise un solde à reporter sur 2003 de 197 010 dollars. Trente et un pour cent de ce montant étaient liés aux coûts du personnel engagé pour une durée déterminée pour le Mécanisme mondial, le coût total de cet élément à imputer au budget ne pouvant être déterminé qu'à la fin de l'exercice financier. Le solde de 69 % était lié aux frais de consultants et de personnel engagé pour une courte durée et à d'autres catégories d'éléments traduisant également un décalage entre engagements et coûts finals.

Tableau 16. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2003<sup>1</sup>  
(en dollars)

|   | Montant projeté au<br>31 décembre 2003 | Montant effectif<br>au 31 mars 2003                      |                                  |  |
|---|--|--|----------------------------------|--|
| <b>RECETTES</b>   |  |  |                                  |  |
| Solde reporté de 2002   | 197 010                                | 197 010  |                                  |  |
| <b>CONTRIBUTIONS</b>  |  |  |                                  |  |
| Budget de la Convention   | 1 787 300                              |  |                                  |  |
| À verser  |  | 1 787 300  |                                  |  |
| Contribution aux frais<br>généraux de gestion, soit<br>8 % de 1 787 300 dollars | 142 984                                |  |                                  |  |
| À verser  |  | 142 984  |                                  |  |
| <b>Total</b>  | <b>2 127 294</b>                       | <b>2 127 294</b>   |                                  |  |
| DÉPENSES  | Budget total<br>2003                   | Montant effectif<br>selon les<br>registres<br>comptables | Fonds engagés<br>au 19 juin 2003 | Total estimatif<br>des dépenses au<br>31 décembre 2003 |
| 1. Dépenses de personnel  | 1 410 500                              | 307 725  | 1 325 003                        | 1 410 500  |
| 2. Frais de voyages<br>officiels  | 270 310                                | 44 950   | 181 643                          | 270 310  |
| 3. Consultants et personnel<br>auxiliaire engagé pour<br>une courte durée       | 146 000                                | 31 658   | 134 596                          | 146 000  |
| 4. Dépenses générales<br>de fonctionnement                                      | 9 500                                  | 485  | 1 714                            | 9 500  |
| 5. Fournitures<br>et accessoires  | 103 000                                | 14 682   | 80 900                           | 103 000  |
| 6. Services contractuels  | 40 000                                 | 540  | 4 641                            | 40 000   |
| 7. Imprévus   | 5 000                                  | 0  | 0                                | 5 000  |
| <b>Total partiel</b>  | <b>1 984 310</b>                       | <b>400 039</b>   | <b>1 728 497</b>                 | <b>1 984 310</b>                                       |
| 8. Frais des services liés<br>au FIDA   | 142 984                                | 0  | 142 984                          | 142 984  |
| <b>Total</b>  | <b>2 127 294</b>                       | <b>400 039</b>   | <b>1 871 481</b>                 | <b>2 127 294</b>                                       |

<sup>1</sup> Ces chiffres ne comprennent pas les montants à recevoir au 31 mars 2003.

57. Le tableau 16 présente l'état actuel du budget pour 2003, compte tenu du solde reporté de 2002 indiqué ci-dessus. À la fin de mars 2003, 88 % du budget étaient engagés. On s'attend actuellement à une utilisation de 95 % au moins du budget à la fin de l'année. La raison de cette projection d'utilisation inférieure à 100 % est que les coûts définitifs, en particulier ceux qui sont liés au personnel engagé pour une durée déterminée ont des chances d'être inférieurs aux crédits

alloués, certains d'entre eux ne pouvant être déterminés avec certitude qu'après la fin de l'année. L'un des facteurs à prendre en considération à cet égard est la fluctuation du taux de change euro/dollar É.-U., qui sert à déterminer l'indemnité de poste applicable et à calculer les traitements des agents des services généraux. À la date à laquelle le présent rapport a été établi, le Mécanisme mondial ne prévoyait pas de dépassement budgétaire et ne comptait donc pas utiliser les 5 000 dollars réservés pour imprévus.

**B. Contribution supplémentaire en 2002 du gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention**

58. Une contribution supplémentaire de 511 292 euros (450 909 dollars) a été reçue du gouvernement du pays d'accueil pour le financement des activités et manifestations liées à la Convention. Cette contribution devrait servir à financer les activités suivantes:

Tableau 17. Contribution supplémentaire du Fonds de Bonn en 2002  
(en dollars)

| Activité  | Dépenses effectives<br>(en dollars) |
|---|-------------------------------------|
| A. Assistance fournie pour l'établissement des rapports et le processus d'examen  | 99 948                              |
| B. Appui à la conférence préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable   | 91 545                              |
| C. Appui au Forum de haut niveau pour la coopération entre l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification | 102 518                             |
| D. Lancement du réseau thématique sur la surveillance écologique, la cartographie des ressources naturelles, la télédétection et les systèmes d'alerte précoce en Afrique                         | 39 078                              |
| E. Appui au réseau thématique sur la gestion des terrains de parcours et la fixation des dunes de sable: atelier sur les meilleures pratiques de gestion des terrains de parcours en Asie         | 20 000                              |
| F. Réunion de lancement du réseau thématique sur la gestion des ressources en eau pour l'agriculture, dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Asie                           | 20 000                              |
| G. Appui continu pour l'élaboration de repères et d'indicateurs sur la sécheresse et la désertification dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes   | 25 946                              |
| Dépenses d'appui au programme   | 51 874                              |
| <b>Total</b>  | <b>450 909</b>                      |

C. Fonds spécial pour la participation

Tableau 18. Situation du Fonds spécial pour la participation au 31 mai 2003  
(en dollars)

| Recettes  | Dollars          |
|---|------------------|
| Intérêts accumulés et ajustements portant sur des années antérieures  | 422 314          |
| Contributions encaissées en 2002-2003   | 394 263          |
| Intérêts échus en 2002-2003   | 39 157           |
| <b>Recettes totales, 2003</b>   | <b>855 734</b>   |
| Dépenses estimatives  | Dollars          |
| Frais de voyage de 132 participants à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention | 587 892          |
| Frais de voyage de 195 participants à la sixième session de la Conférence des Parties                                       | 1 292 550        |
| Frais généraux  | 244 457          |
| <b>Total, dépenses estimatives</b>  | <b>2 124 899</b> |
| <b>Déficit*</b>   | <b>1 269 165</b> |

\* Des efforts sont en cours pour réunir auprès de pays donateurs les fonds nécessaires pour couvrir le déficit et il sera fait rapport à la Conférence des Parties sur la situation, au 20 août 2003.

**III. RESSOURCES HUMAINES**

A. Budget de base

59. Le tableau des effectifs du secrétariat approuvé au titre du budget de base 2002-2003 compte 30 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 13 postes d'agent des services généraux. Une opération de recrutement est en cours en vue de pourvoir les quelques postes qui restent vacants.

Tableau 19. État des effectifs par sexe et par type de fonds au 30 juin 2003\*

| Catégorie            | Approuvés/Permanents |                      |                    | Pourvus        |                      |                    | Répartition par sexe |           |                      |          |                    |          | Nombre total de femmes | Nombre total d'hommes | Nombre total de postes approuvés/permanents | Nombre total de postes pourvus |
|----------------------|----------------------|----------------------|--------------------|----------------|----------------------|--------------------|----------------------|-----------|----------------------|----------|--------------------|----------|------------------------|-----------------------|---|--------------------------------|
|                      | Budget de base       | Fonds supplémentaire | Appui au programme | Budget de base | Fonds supplémentaire | Appui au programme | Budget de base       |           | Fonds supplémentaire |          | Appui au programme |          |                        |                       |   |                                |
|                      |                      |                      |                    |                |                      |                    | F                    | H         | F                    | H        | F                  | H        |                        |                       |   |                                |
| SSG                  | 1                    |                      |                    | 1              |                      |                    |                      | 1         |                      |          |                    |          |                        | 1                     | 1   | 1                              |
| D-1                  | 2                    |                      |                    | 1              |                      |                    |                      | 1         |                      |          |                    |          |                        | 1                     | 2   | 1                              |
| P-5                  | 10                   |                      | 2                  | 9              |                      | 2                  | 2                    | 7         |                      |          |                    | 2        | 2                      | 9                     | 12  | 11                             |
| P-4                  | 8                    | 1                    |                    | 8              | 1                    |                    | 1                    | 7         |                      | 1        |                    |          | 1                      | 8                     | 9   | 9                              |
| P-3                  | 5                    |                      |                    | 5              |                      |                    | 3                    | 2         |                      |          |                    |          | 3                      | 2                     | 5   | 5                              |
| P-2                  | 4                    |                      | 1                  | 4              |                      | 1                  | 1                    | 3         |                      |          |                    | 1        | 1                      | 4                     | 5   | 5                              |
| <b>Total partiel</b> | <b>30</b>            | <b>1</b>             | <b>3</b>           | <b>28</b>      | <b>1</b>             | <b>3</b>           | <b>7</b>             | <b>21</b> |                      | <b>1</b> |                    | <b>3</b> | <b>7</b>               | <b>25</b>             | <b>34</b>                                   | <b>32</b>                      |
| GS                   | 13                   |                      | 10                 | 13             |                      | 10                 | 10                   | 3         |                      |          | 8                  | 2        | 18                     | 5                     | 23  | 23                             |
| <b>Total</b>         | <b>43</b>            | <b>1</b>             | <b>13</b>          | <b>41</b>      | <b>1</b>             | <b>13</b>          | <b>17</b>            | <b>24</b> |                      | <b>1</b> | <b>8</b>           | <b>5</b> | <b>25</b>              | <b>30</b>             | <b>57</b>                                   | <b>55</b>                      |

\* 1 poste P-5, 1 poste P-4 et 3 postes d'agent des services généraux inscrits au budget de base qui figurent dans le tableau ci-dessus ont été financés au moyen de fonds pour l'appui au programme.

Tableau 20. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus  
au 30 juin 2003 – Budget de base

| Catégorie                    | Approuvés | Pourvus   | Sexe      |           | Région    |          |                                |   |                                    |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|--------------------------------|---|------------------------------------|
|                              |           |           | H         | F         | Afrique   | Asie     | Amérique latine<br>et Caraïbes | Europe<br>occidentale et<br>autres pays | Europe<br>centrale et<br>orientale |
| SSG                          | 1         | 1         | 1         | 0         | 1         | 0        | 0                              | 0                                       | 0                                  |
| D-1                          | 2         | 1         | 1         | 0         | 0         | 0        | 0                              | 1                                       | 0                                  |
| P-5                          | 10        | 9         | 7         | 2         | 3         | 0        | 1                              | 4                                       | 0                                  |
| P-4                          | 8         | 8         | 7         | 1         | 5         | 1        | 1                              | 1                                       | 1                                  |
| P-3                          | 5         | 5         | 2         | 3         | 1         | 0        | 1                              | 3                                       | 0                                  |
| P-2                          | 4         | 4         | 3         | 1         | 0         | 2        | 0                              | 1                                       | 1                                  |
| <b>Total partiel</b>         | <b>30</b> | <b>28</b> | <b>21</b> | <b>7</b>  | <b>10</b> | <b>3</b> | <b>3</b>                       | <b>10</b>                               | <b>2</b>                           |
| Agents des services généraux | 13        | 13        | 3         | 10        | 5         | 2        | 1                              | 4                                       | 1                                  |
| <b>Total</b>                 | <b>43</b> | <b>41</b> | <b>24</b> | <b>17</b> | <b>15</b> | <b>5</b> | <b>4</b>                       | <b>14</b>                               | <b>3</b>                           |

Tableau 21. Comparaison des postes permanents et des postes pourvus  
au 30 juin 2003 – Appui au programme

| Catégorie                    | Permanents | Pourvus   | Sexe     |          | Région   |          |                                |   |                                    |
|------------------------------|------------|-----------|----------|----------|----------|----------|--------------------------------|---|------------------------------------|
|                              |            |           | H        | F        | Afrique  | Asie     | Amérique latine<br>et Caraïbes | Europe<br>occidentale et<br>autres pays | Europe<br>centrale et<br>orientale |
| P-5                          | 2          | 2         | 2        | 0        | 2        | 0        | 0                              | 0                                       | 0                                  |
| P-2                          | 1          | 1         | 1        | 0        | 0        | 1        | 0                              | 0                                       | 0                                  |
| <b>Total partiel</b>         | <b>3</b>   | <b>3</b>  | <b>3</b> | <b>0</b> | <b>2</b> | <b>1</b> | <b>0</b>                       | <b>0</b>                                | <b>0</b>                           |
| Agents des services généraux | 10         | 10        | 2        | 8        | 2        | 4        | 0                              | 4                                       | 0                                  |
| <b>Total</b>                 | <b>13</b>  | <b>13</b> | <b>5</b> | <b>8</b> | <b>4</b> | <b>5</b> | <b>0</b>                       | <b>4</b>                                | <b>0</b>                           |

60. L'information concernant la répartition géographique des fonctionnaires occupant des postes inscrits au budget de base et des postes pour l'appui au programme est donnée, respectivement, dans les tableaux 18 et 19. Si, en ce qui concerne la nomination à des postes au secrétariat de la Convention, la considération primordiale est la nécessité de réunir les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, des efforts sont néanmoins déployés pour que le recrutement se fasse sur une base géographique aussi large que possible.

61. Le tableau 17 contient aussi des renseignements sur la répartition par sexe des fonctionnaires titulaires de contrats de plus de six mois dans le cadre des fonds d'affectation spéciale. Le secrétariat continue de faire tout son possible pour susciter la candidature de femmes

qualifiées, afin que soit atteint le pourcentage de 50 % de femmes par rapport aux hommes que l'ONU s'est fixé.

62. Les tableaux 17, 18 et 19 indiquent l'état du recrutement au 30 juin 2003. Il convient de noter que les deux postes encore vacants inscrits au budget de base sont en voie d'être pourvus.

#### B. Coûts de l'appui au programme

63. L'ONU a émis à l'intention du secrétariat, en 2002-2003, un avis d'allocation de crédit d'un montant total de 2 869 400 dollars, destiné à couvrir les traitements et autres dépenses de personnel relatifs à 3 postes P-5, 1 poste P-4, 1 poste P-2 et 13 postes d'agent des services généraux, ainsi que les frais de communication et les frais afférents à l'appui technique du SIG. Ce crédit a été demandé conformément à la décision adoptée par la Conférence des Parties à sa cinquième session. Les postes financés au titre de l'appui au programme concernent des fonctions administratives et connexes, y compris les postes de liaison au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Avec la mise en service du SIG à Bonn, le secrétariat de la Convention assume maintenant davantage de fonctions et responsabilités administratives et financières qui, auparavant, étaient assurées par l'ONU. Aussi des négociations ont-elles été engagées avec l'Office des Nations Unies à Genève pour que le secrétariat perçoive une part plus importante des recettes au titre de l'appui au programme provenant des fonds d'affectation spéciale de la Convention. Cela permettrait de renforcer les capacités de l'unité administrative et financière. Le tableau 19 donne des précisions concernant les postes permanents et les postes financés par l'appui au programme. On notera que les dépenses se rapportant aux cinq postes de l'administration et des finances ont été financées au moyen de l'appui au programme.

### IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE

64. Au paragraphe 9 des règles de gestion financière de la Convention est stipulé ce qui suit: «Il est maintenu, dans le cadre du Fonds général, une réserve de trésorerie dont la Conférence des Parties fixe périodiquement le niveau par consensus. Cette réserve de trésorerie a pour objet d'assurer la continuité des opérations en cas de manque temporaire de liquidités. Elle est reconstituée dans les meilleurs délais au moyen des contributions recouvrées.» Au cours de l'exercice biennal considéré, le secrétariat n'a puisé dans la réserve d'aucun des fonds d'affectation spéciale établis. À la fin de 2003, la réserve de trésorerie devrait se chiffrer à 734 912 dollars.

### V. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

65. Par sa résolution 56/196 du 7 février 2002, l'Assemblée générale a approuvé la reconduction des liens institutionnels existant entre le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le secrétariat de la Convention pour une nouvelle période de cinq ans, cet arrangement devant être revu par l'Assemblée générale et par la Conférence des Parties au plus tard le 31 décembre 2006.

66. Les dispositions administratives et la délégation de pouvoirs au Secrétaire exécutif de la Convention, telles qu'elles sont exposées dans le mémorandum du Secrétaire général adjoint de l'ONU à l'administration et à la gestion en date du 22 avril 1998, sont résumées ci-après:



- a) Le Secrétaire général délègue au Secrétaire exécutif de vastes pouvoirs en ce qui concerne les questions relatives au personnel et les questions financières;
- b) Un prélèvement de 13 % au titre de l'appui au programme sera appliqué aux dépenses engagées sur tous les fonds d'affectation spéciale, sauf en cas de dispense autorisée par le Contrôleur de l'ONU;
- c) En utilisant le produit de ce prélèvement, le Secrétariat de l'ONU fournit des services d'appui administratif complets au secrétariat de la Convention. Un examen sera entrepris en vue de déterminer quelle serait à long terme la meilleure répartition possible des fonctions administratives entre le Secrétariat de l'ONU et le secrétariat de la Convention à Bonn.

67. En collaboration avec le secrétariat de la CCNUCC, le secrétariat a mis en service le SIG pour toutes les activités administratives et financières. Il est en outre en train de créer ses propres manuels pour les finances et pour les ressources humaines. Il faut espérer que l'Organisation des Nations Unies pourra lui fournir la formation et l'appui technique nécessaires.

68. Pour qu'elle puisse faire face aux responsabilités accrues qu'elle doit assumer, l'Unité administrative et financière du secrétariat doit être étoffée. Afin de renforcer ses services administratifs, le secrétariat de la Convention a l'intention de continuer de négocier pour obtenir une part plus importante des ressources provenant des 13 % de l'appui au programme.

69. Le secrétariat a continué d'explorer les possibilités de collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies à Bonn afin d'offrir des services meilleurs et moins chers. À cette fin, il a créé, avec la CCNUCC, un comité local des marchés et un comité de contrôle du matériel. Ces deux organes sont chargés de donner des conseils quant aux modalités d'achat et de remplacement des biens durables du secrétariat, pour qu'elles soient conformes aux règles et procédures de l'ONU. Il continue à chercher de nouveaux moyens de collaborer avec tous les autres organismes des Nations Unies à Bonn, afin de minimiser les coûts administratifs.

## VI. CONCLUSIONS

70. À sa cinquième session, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport à sa sixième session sur l'exécution du budget de la Convention. Des renseignements détaillés ont été fournis dans le présent document sur l'utilisation des fonds inscrits au budget de base. Les Parties voudront peut-être examiner ces pièces et conseiller le Secrétaire exécutif quant aux mesures à prendre.

71. Le Secrétaire exécutif a continué d'adresser des rappels trimestriels à tous les États parties qui ne s'étaient pas acquittés de leurs contributions. Au 31 mai 2003, cependant, les arriérés de contributions pour 1999-2001 se chiffraient à 557 927 dollars. La Conférence des Parties voudra peut-être indiquer au secrétariat les mesures qu'il faudrait prendre à ce propos.

72. Étant donné la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, si l'on compte maintenir au même niveau les effectifs permanents, les dépenses risquent d'être supérieures aux prévisions. Cela étant, la Conférence des Parties voudra peut-être autoriser le secrétariat à puiser dans les économies réalisées précédemment.

-----